

Donation et assurance vie: L'ESSENTIEL



PRÉPAREZ L'AVENIR DE VOS PROCHES

En réinvestissant les sommes données lors d'une donation ou d'un don manuel sur un contrat d'assurance vie, vous aidez vos proches à réaliser leurs projets moyen/long terme: financement des études, achat du premier logement, mariage...



UNE FISCALITÉ FAVORABLE

Tous les 15 ans, vous pouvez donner jusqu'à 100 000 € à chacun de vos enfants et jusqu'à 31 865 € à chacun de vos petits-enfants en franchise de droits (au-delà il y a des droits de mutations à titre gratuit).



UNE DÉMARCHE SIMPLIFIÉE EN CAS DE DON MANUEL

Pas d'acte notarié obligatoire et très peu de formalités administratives. Vous pouvez procéder à une déclaration auprès de l'administration fiscale à l'aide du formulaire dédié. Cette déclaration permettra aux donataires de bénéficier du renouvellement de leurs abattements tous les 15 ans.



LE PACTE ADJOINT AU DON MANUEL

Il vous permet de définir les conditions d'utilisation des sommes données (âge de déblocage de l'épargne...).

“ Une solution simple et encadrée pour accompagner vos proches dans leurs projets ”

Votre interlocuteur AXA



Cabinet Stéphane PASTOU
AXA Prévoyance & Patrimoine
23 chemin du Moulin 66680 CANOHES
Tél. : 06 15 91 34 18
agencea2p.stephane.pastou@axa.fr
N° ORIAS 09 049 346 - www.orias.fr
N°513111138 RCS PERPIGNAN - H030828



Retrouvez l'ensemble de vos services et documents contractuels sur **Mon AXA** via axa.fr

AXA vous répond sur:



Assurance et banque



Construire le futur de vos proches

Donation

Associer les avantages de la donation ou du don manuel avec ceux de l'assurance vie

Fiscalité en vigueur au 01/01/2023, susceptible de modification.

AXA France Vie. Société Anonyme au capital de 487725073,50€. 310499959 R.C.S. Nanterre
• **AXA Assurances vie Mutuelle.** Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - SIREN 353457245. **Entreprises régies par le Code des Assurances** • **ANPERE** (Association Nationale pour la Prévoyance l'Épargne et la Retraite): Association déclarée, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Siège: Immeuble AXE ÉTOILE, 103-105 rue des Trois Fontanot - 92000 Nanterre.



Ref. 141007 06 2023 - Crédits photos: Getty Images

Document non contractuel à caractère publicitaire

LA DONATION:

une solution pour préparer l'avenir de vos proches

“ Pourquoi associer une donation à un contrat d'assurance vie? ”

Après vous être constitué une épargne solide pour envisager l'avenir avec sérénité, vous souhaitez aujourd'hui aider vos enfants ou vos petits-enfants pour :

- financer leurs études, de plus en plus longues et onéreuses;
- démarrer du bon pied dans la vie active;
- réaliser leurs projets à moyen/long terme, (achat du premier logement, création d'entreprise...) de leur vivant;
- leur témoigner votre affection, tout simplement...

La donation est un acte irrévocable⁽¹⁾ et doit être mûrement réfléchi.

14500 €

C'est le coût annuel moyen des études pour un étudiant non boursier inscrit dans l'enseignement supérieur,

si l'on prend en compte les frais annexes (transports, logement...).

En moyenne, les études durent 3,1 ans⁽²⁾.

(1) Sauf exceptions légales ou dispositions prévues dans l'acte de donation.

(2) Source: Ministère de l'Éducation Nationale, Eurostat 2019: 2,8 ans pour les étudiants, 3,5 ans pour les étudiantes.

Une démarche simple et avantageuse

Vous faites un don manuel à votre enfant ou petit-enfant.

Les sommes données sont investies dans un contrat d'assurance vie AXA à son nom.

Vous définissez le moment où votre enfant ou petit-enfant pourra disposer seul du capital (entre 18 et 25 ans) en rédigeant un pacte adjoint.



Le  AXA

Découvrez sur votre Espace Client, le simulateur Ma Transmission 360 pour vous accompagner dans la préparation de la transmission de votre patrimoine.

Une fiscalité favorable

Tous les 15 ans, vous pouvez réaliser une donation en franchise de droits⁽³⁾ en fonction du lien de parenté avec la personne bénéficiaire du don et des sommes versées :



ENFANT

Jusqu'à 100 000 € en franchise de droits



PETIT-ENFANT

Jusqu'à 31 865 € en franchise de droits



ARRIÈRE PETIT-ENFANT

Jusqu'à 5 310 € en franchise de droits

De plus, si le bénéficiaire est handicapé un abattement supplémentaire de 159 325 € s'applique (sous certaines conditions).

Au-delà des abattements, les droits de mutation s'appliquent.

À SAVOIR!

Le don de sommes d'argent exonéré

permet de donner jusqu'à 31 865 € supplémentaires en franchise de droits au profit des mêmes personnes tous les 15 ans⁽⁴⁾.

(3) Abattements et délai de rappel fiscal en vigueur au 01/01/2023.

(4) Le donateur doit être âgé de moins de 80 ans, la personne recevant le don de 18 ans révolus et la donation doit être enregistrée à l'administration fiscale dans le délai d'un mois qui suit la date du don via le formulaire Cerfa n°2735, confère l'article 790G du CGI.